

DOUBLE DIPLÔME AGROPARISTECH / SCIENCES PO

Réunion d'information
Lundi 6 décembre 2021



SciencesPo

INTRODUCTION

Amélie Antoine-Audo

Directrice des études et des partenariats

SciencesPo

INTRODUCTION

Astrid Ténrière

Responsable du pôle formation
Direction des études et des partenariats

Éléments de contexte

En 2012 : une **convention d'admissibilité** a été mise en place au niveau Master afin de permettre aux élèves-ingénieurs d'AgroParisTech (en troisième année) de se porter candidat à l'un des Masters de Sciences Po.

En 2017 : AgroParisTech et Sciences Po ont souhaité étendre leur collaboration et offrir aux élèves-ingénieurs d'AgroParisTech et étudiants de Sciences Po la possibilité d'acquérir une **double compétence en sciences et sciences sociales**.

Objectifs du double diplôme

Ce programme s'adresse aux étudiantes et étudiants :

- 1) ayant une **formation scientifique** préalable de niveau licence
- 2) souhaitant développer une **expertise en matière de santé, d'environnement, d'énergie, de développement durable**, et travailler - par exemple - dans les domaines suivants :
 - L'innovation environnementale ;
 - Les filières alimentaires : en encourageant un dialogue efficace entre les agriculteurs, les industries agroalimentaires, le secteur de la distribution et les pouvoirs publics ;
 - La conception de projets environnementaux avec des acteurs publics ou privés ;
 - L'ingénierie de la fonction publique.

SciencesPo

SPÉCIFICITÉS DU PARCOURS DE FORMATION

Un double diplôme en 3 ans

- La **première année** se déroule à **Sciences Po** (les étudiantes et les étudiants suivent les enseignements de la maquette pédagogique de 1ère année de leur master de rattachement) ;
- La **deuxième et la troisième année** se déroulent à **AgroParisTech**.

=> Au terme du parcours dans les deux établissements, et si les conditions de validation sont réunies, les étudiantes et étudiants obtiennent conjointement le diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris (conférant le grade de Master) et le titre d'ingénieur AgroParisTech (conférant le grade de Master).

SciencesPo

**PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DES SCIENCES
ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE
L'ENVIRONNEMENT - AGROPARISTECH**

Catherine O'Quigley

Directrice des études et de la pédagogie à AgroParisTech

SciencesPo

**CANDIDATURE ET PROCÉDURE
D'ADMISSION**

Conditions d'éligibilité

Ce double diplôme est ouvert aux étudiants de Sciences Po, actuellement en Master 1 ou en césure entre le M1 et le M2 dans l'une des 4 Écoles suivantes :

- **L'École des affaires internationales**
- **L'École d'affaires publiques**
- **L'École du management et de l'innovation**
- **L'École urbaine**

N.B. : Une seule candidature est autorisée dans l'ensemble du cursus, et elle doit avoir lieu l'année qui précède votre admission au double diplôme. Aucun report d'admission ne peut être effectué. Les césures durant le parcours du double diplôme ne peuvent être acceptées.

Pré-requis

Être **impérativement** titulaire d'une formation scientifique de niveau licence :

- **Soit** à Sciences Po au sein d'une double formation du Collège universitaire,
- **Soit** dans un autre établissement avant d'avoir été admis-e à Sciences Po en 1ère année de master.

Sans cette formation liminaire, votre candidature ne pourra pas être acceptée.

Calendrier : de la candidature à l'admission

1er février 2022 avant 12h00	Envoi du dossier de candidature
Février 2022	Examen des dossiers de candidature par Sciences Po
Première quinzaine de mars 2022	Résultats de présélection
Deuxième quinzaine de mars 2022	Entretiens oraux à AgroParisTech et jury d'admission
Première quinzaine d'avril 2022	Communication des résultats d'admission

SE PORTER CANDIDAT·E

Étudiants en Master 1 ou en césure entre le M1 et le M2

ÉTAPE 1 :

Compléter le **formulaire de candidature** en cliquant sur le [lien suivant](#).

N.B. : Pour les étudiants de PSIA uniquement :

Les étudiants de PSIA qui souhaitent postuler au double diplôme doivent en informer leur responsable pédagogique avant les inscriptions pédagogiques du semestre de printemps. Ils devront choisir une de leurs deux concentrations dans laquelle ils suivront deux cours pendant le semestre de printemps. C'est dans cette dernière concentration qu'ils seront diplômés s'ils sont acceptés pour le double diplôme.

Si leur candidature pour le double diplôme n'est finalement pas retenue, les étudiants devront prendre deux cours dans leur autre concentration pendant le 4ème semestre et seront diplômés dans deux concentrations sous réserve du respect des obligations de scolarité.

ÉTAPE 2 :

Compléter le **dossier de candidature d'AgroParisTech** au format Word (bientôt disponible sur le site de votre école).

ÉTAPE 3 :

Transmettre votre dossier à l'adresse suivante :

doubles.diplomes@sciencespo.fr

Le **mardi 1er février 2022 avant 12h00**, date limite.

Aucun dossier envoyé après cette date ne pourra être pris en compte.

SciencesPo

QUESTIONS

SciencesPo

MERCI DE VOTRE ATTENTION